



Renseignements sur vol entreprise

Par **bisonabiso**, le **24/04/2014** à **18:56**

Bonjour,

Il m'est arrivé 3 mois en arrière de voler de l'argent chez un client (pas bien)

Je me suis repenti et d'un commun accord avec le client, nous avons fait bouclé un accord pour que je le rembourse et que je vois si ce vol n'est pas un souci que j'ai personnel (mental).

Bien sur mon patron a été mis au courant et m'a demandé la même chose.

Ce jour un client (pas le même) a appelé mon boss pour lui dire qu'ils leur manquaient de l'argent suite à mon passage.....

mon patron douteux ne m'a pas couvert bien sur, j'aurai fait pareil, mais m'a demandé si j'avais recommencé. Or j'n'ai pas recommencé ce n'est vraiment pas moi.

J'ai même dit à mon boss que je veux bien rencontrer le client et m'expliquer tous ensemble.....

Voyez vous autre que je peux faire dans le doute?

Merci de votre aide.